



Voici le bulletin créé spécialement pour les médecins référents au CRDS de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

À compter du 26 mars 2019 : utilisez les nouveaux formulaires déployés

- Gynécologie, endocrinologie, pneumologie, microbiologie médicale et infectiologie, psychiatrie, dermatologie, chirurgie plastique, immuno-allergie, oncologie médicale et gériatrie.

Gestion des prérequis

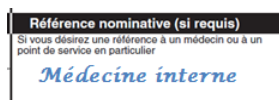
- Pour toutes les spécialités déployées, les prérequis inscrits sur la demande doivent être réalisés avant de transmettre la demande de consultation au CRDS.
- Pour une meilleure priorisation, nous vous recommandons de compléter la section « Impression diagnostique et renseignements cliniques obligatoires » et joindre les annexes pertinentes.

Références nominatives (RAPPEL)

- Il est important de préciser le lieu de consultation souhaité dans la référence nominative (nom d'une région, d'une installation ou d'un médecin en particulier) afin de respecter les habitudes de référence des omnipraticiens.

Offre de service en médecine spécialisée par les internistes

- Les internistes sont habilités à répondre aux raisons de consultations se trouvant dans les formulaires de spécialités médicales selon les champs de pratique qu'ils ont indiqués au CRDS.
- Si vous utilisez les formulaires des autres spécialités médicales pour référer en médecine interne, vous devez inscrire « Médecine interne » ou le nom de l'installation de votre choix dans la section référence nominative. Sinon celle-ci sera dirigée vers le spécialiste du formulaire sélectionné.



Offre de service en gastroscopie

- Les internistes et les chirurgiens sont habilités à réaliser des gastroscopies.
- Si vous utilisez les formulaires de gastroentérologie pour référer en gastroscopie, vous devez inscrire le nom de l'installation de votre choix dans la section référence nominative. Sinon, celle-ci sera dirigée vers les gastroentérologues à Trois-Rivières (il y a des délais importants actuellement en gastroscopie à Trois-Rivières).

Demandes de priorité A

- Ne pas transmettre de demandes de priorité A au CRDS.
- En tout temps, contacter le spécialiste de garde afin de discuter de la condition clinique du patient et assurer une prise en charge rapide, le cas échéant.

Synchronisation des rendez-vous d'imagerie médicale en urologie

- Le CRDS assure le lien avec les services d'imagerie médicale des différentes installations pour coordonner les rendez-vous des six raisons de consultation présentées dans ce tableau.
- Pour ces raisons de consultation, vous devez transmettre la requête d'imagerie médicale au CRDS.

Raison de consultation en urologie	Transmettre la requête d'imagerie médicale au CRDS
Calcul urétéral	Uroscan
Calcul rénal ou vésical	Uroscan
Hématurie macroscopique	Pyéloscan
Hématurie microscopique	Écho abdo pelvienne
Masse scrotale suspecte de néoplasie	Écho testiculaire
Masse scrotale bénigne	Écho testiculaire

Le CRDS est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

Bureau régional CRDS	
Télécopieur	819-378-9852
Téléphone	819-697-3333 poste 65550
Courriel	crdsmcq@ssss.gouv.qc.ca

Point de service	Télécopieur	Téléphone
Trois-Rivières	819 378-9852	819 862-4336
Drummondville	819 478-2252	819 478-6464 #22181
Victoriaville	819 357-6012	819 357-3844
Shawinigan	819 536-6188	819 536-7500 #2315
La Tuque	819 523-6810	819 523-4581 #2092

Ne pas diffuser ces numéros aux patients puisque ce sont des lignes réservées aux médecins

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec une agente du CRDS.

Les différents documents concernant l'accès priorisé aux services spécialisés sont déposés sur le site internet du CIUSSS MCQ à l'adresse suivante : www.ciuSSSMCQ.ca dans la section APSS.

Nous vous invitons à consulter l'aide-mémoire par spécialité.